



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
SECRETAIRE GENERAL
DIRECTION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES
SERVICES FONCIERS BETSIBOKA
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 02-2025/PRMP-DRDATSF-Btk

1. Le **MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**FOURNITURES DES CONSOMPTIBLES INFORMATIQUES**".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DE LA RÉGION BETSIBOKA - MORAFENOKELY - MAEVA TANANA**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **1er ETAGE / PORTE 5**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BUREAU DE LA REGION BETSIBOKA - 1er ETAGE / PORTE 5 - MORAFENOKELY - MAEVATANANA** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU DE LA REGION BETSIBOKA - 1er ETAGE PORTE 5 - MORAFENOKELY - MAEVA TANANA** au plus tard le **01/05/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 01/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics